



Fédération
Générale des
Fonctionnaires
Force Ouvrière

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS
Tél : 01.44.83.65.55
E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr
Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2020 : Rémunération des fonctionnaires toujours en baisse !

Les gesticulations et annonces du Secrétaire d'Etat à la Fonction publique ne trompent plus personne : le pouvoir d'achat des fonctionnaires continue de baisser en 2020, d'autant que depuis le 1^{er} janvier, la retenue pour pension civile a augmenté de + 0,27 point, passant de 10,83% à 11,10%. Pour mémoire, cette retenue n'était que de 7,85% en 2010.

De plus, le SMIC ayant été revalorisé de +1,2%, les agents de catégorie C, rémunérés sur les premiers échelons de la grille indiciaire du 1^{er} grade, inférieur à l'indice nouveau majoré de 329, doivent à nouveau percevoir l'indemnité différentielle pour ne pas être payés en dessous du SMIC.

Le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique indique, non sans ironie, que l'application de la dernière tranche de PPCR (Parcours professionnel, carrières et rémunérations) permettra à ces agents de repasser juste au-dessus du SMIC.

- Comment peut-on se satisfaire d'avoir des milliers d'agents qui sont rémunérés juste au-dessus du SMIC ?
- Comment oser poursuivre le gel de la valeur du point d'indice ?
- Comment parler d'attractivité de l'emploi public avec une telle politique salariale ?
- Comment oser dire que les futures pensions de ces agents ne baisseront pas ? alors même que la valeur d'acquisition des points-retraite serait indexée sur « l'augmentation des salaires » ?
- Comment espérer obtenir de meilleures pensions dans une réforme où la valeur de service du point serait modifiée annuellement en fonction des impératifs économiques ?

Les promesses de ce gouvernement ne sont plus crédibles.

Pour que la valeur du point d'indice retrouve le niveau de pouvoir d'achat qu'elle détenait au 1^{er} janvier 2000, il faudrait augmenter la valeur de ce point de 20.6%

Pour la FGF-FO, le gouvernement doit entendre les légitimes revendications des syndicats de fonctionnaires parmi lesquelles l'augmentation générale des salaires par la revalorisation de la valeur du point d'indice et la mise en œuvre de véritables négociations pour améliorer les parcours de carrière.

Dans ce contexte, la FGF-FO invite tous les fonctionnaires et agents publics à se mobiliser et à continuer de faire de l'augmentation des salaires et pensions une revendication majeure de Force Ouvrière.

Paris, le 12 février 2020